Cig-arrête

Par JFB le ven 12/06/2009 - 11:44

Défense de fumer en Hongrie

Après un long retard, la commission parlementaire de la santé a voté la nouvelle loi sur le tabac, qui est cependant une version fortement allégée de la proposition originale.

Les restrictions imposées par la loi sur le tabac causera une perte de plus de 10% aux restaurateurs. C'est ce que l'Association des Restaurateurs (MVI) a déclaré en automne 2008 pour attirer l'attention sur les conséquences de la réglementation sur ce secteur. Cette déclaration se base sur une étude commandée par l'Institut Politique de l'Académie des Sciences. Cependant sa publication était si peu crédible que l'Académie des Sciences a tenu à marquer ses distances avec ce rapport, indiquant qu'il reflétait plus l'opinion de l'auteur que celle de l'institution.

Bien que les inquiétudes des restaurateurs n'aient jamais été ettayées par des faits objectifs, la commission parlementaire de la santé a récemment voté une nouvelle loi sur le tabac, version fortement allégée par rapport à la proposition originale. Cette loi interdira de fumer sur les lieux de travail, dans le train et dans les stations de transport publics à partir de 2010 ou 2011. Toutefois, dans le cas des restaurants et des cafés, la loi se limitera à proscrire le tabac dans les endroits servant des repas chauds. Selon l'Association Nationale Anti-tabac (Országos Dohányfüstmentes Egyesület), en signant ce compromis, les partis se sont pliés aux intérêts du lobby des fabriquants de cigarettes.

Le débat sur la restriction de la loi dure depuis au moins deux ans en Hongrie. Le livre vert de l'Union européenne, également ratifié par la Hongrie, oblige l'interdiction de fumer dans les terrains de jeux et endroits publics couverts, comme les restaurants et les transports publics, au plus tard dès fin 2009. La loi actuelle sur la protection des non-fumeurs, datant de 1999, ne satisfait pas les objectifs européens. Elle n'est en outre pas assez efficace pour servir les buts fixés actuellement. Par exemple, elle oblige les restaurants à différencier des tables non-fumeurs sans toutefois mentionner de quelle manière la séparation doit être

effectuée. Ainsi les tables non fumeurs se situent-elles souvent à côté de celles des fumeurs. Elle comporte également des vides juridiques concernant le tabagisme à l’école.

Selon les statistiques d’Eurobaromètre, environ 36% des Hongrois fument. C’est le niveau moyen en Europe, cependant les Hongrois consomment en général beaucoup plus que les autres Européens: en moyenne un demi paquet par jour, soit dix cigarettes. Selon l’estimation de l’Institut de recherche économique hongrois, GKI Gazdaságkutató Zrt., environ 30 000 personnes meurent chaque année de cancers ou d’autres maladies causées par le tabac. On dénombre par ailleurs 2500 victimes passives, parmi lesquelles les employés des cafés et des restaurants qui travaillent en permanence en contact avec ce fléau.

Les parlementaires ne devraient pas craindre une quelconque sanction électorale en adoptant une législation plus contraignante. En effet, la majorité des Hongrois est d’accord avec une restriction plus sévère, y compris plus de la moitié des fumeurs interrogés. Ainsi une dizaine d’autorités locales, parmi lesquelles certains arrondissements budapestois, ont déjà introduit la défense de fumer dans certains endroits publics, comme par exemple dans les terrains de jeux. Le Parlement votera la proposition de loi acceptée par la commission en automne.

Judit Zeisler

- 1 vue

Catégorie
Agenda Culturel